



L'association des Amis de la Grande Épicerie Générale de Nancy organise au 88 avenue du XXe Corps à Nancy un **vide-grenier** le **dimanche 04 octobre 2026**.

Coordonnées de l'association :

adresse postale : 88 avenue du XXe Corps 54000 NANCY

adresse mail : contact@grandeepiceriegenerale.fr

site internet : <https://boutique.grandeepiceriegenerale.fr/>

Inscriptions ouvertes aux seuls particuliers et dans la limite des places disponibles.

Les conditions de candidatures sont prévues par le règlement joint au présent bulletin d'inscription.

**BULLETIN D'INSCRIPTION AU VIDE-GRENIER
DES AMIS DE LA GRANDE ÉPICERIE GÉNÉRALE DE NANCY
DIMANCHE 04 OCTOBRE 2026**

A renvoyer au plus tard le 23 septembre 2026

Références de l'exposant

Nom – Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Adresse courriel :

Téléphone :

☐ En cochant la case ci-contre, je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepte sans réserve dans son intégralité y compris les modalités de remboursement en cas d'annulation.

☐ En cochant la case ci-contre, j'atteste sur l'honneur vendre des produits personnels et usagés et ne pas participer à plus de deux autres vides-greniers dans l'année.

Demande d'emplacements

Nombre d'emplacements : x 10 €

Montant des frais d'inscription : €

Pièces à joindre au bulletin d'inscription

– une photocopie recto/verso de la carte d'identité du demandeur ;

– un paiement du montant des frais d'inscription par l'un des moyens suivants (cocher la case correspondant au mode de paiement adopté) :

☐ chèque à l'ordre des Amis de la Grande Epicerie) à déposer dans une enveloppe dans la boîte aux lettres sur site
) au moyen d'une enveloppe mentionnant vos nom et prénom

☐ espèces

☐ virement) sur le compte LES AMIS DE LA GRANDE EPICERIE

☐ florains numériques) IBAN FR7642559100000801451647895

Merci de veiller à mentionner vos nom et prénom dans le libellé du virement.

Un courriel et/ou un SMS vous sera envoyé les jours précédents l'évènement pour vous communiquer votre numéro d'emplacement.